

Bulletin d'inscription **Parcours**

À FAXER AU

01 53 20 99 99

ou à retourner à docendi

56, rue de Châteaudun - 75009 Paris

En 2009 Définissez votre formation Personnalisée

Parcours

Parcours **3 modules** de 2 jours Parcours **4 modules** de 2 jours Parcours **6 modules** de 2 jours Parcours **7 modules** de 2 jours

Module 1 Date : Lieu :

Module 2 Date : Lieu :

Module 3 Date : Lieu :

Module 4 Date : Lieu :

Module 5 Date : Lieu :

Module 6 Date : Lieu :

Module 7 Date : Lieu :

→ Participant

Nom : Prénom :

Fonction :

Email Connexion Internet oui non

Plan de formation DIF Prix : + Forfait repas :

→ Entreprise

Raison sociale :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Tél. : Fax : E-mail :

N° Siret : Effectif : N° d'identifiant TVA :

Responsable de l'inscription :

Tél. : Fax : E-mail :

Responsable formation :

Tél. : Fax : E-mail :

Adresse de convocation si différente :

.....

→ Règlement

Société

Adresse de facturation si différente :

.....

OPCA

Adresse :

Ci-joint un chèque de € TTC à l'ordre de **docendi**

Date **Signature**

Cachet de l'entreprise

TOUTE INSCRIPTION VAUT ACCEPTATION DES CONDITIONS DE VENTES PAGE 112.

Conditions générales de vente



règlement

Le règlement du prix du stage est à effectuer à l'inscription, comptant, sans escompte, par chèque à l'ordre de docendi SA. Tous les prix sont indiqués hors taxes, ils sont à majorer du taux de la TVA en vigueur. Nos tarifs sont forfaitaires.

repas

Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation. Ils sont facturés en sus et imputables sur la participation de l'employeur dans la limite de 5 fois le minimum garanti par jour et par stagiaire (M.G. défini à l'art.141-8 du code du Travail).

convention de formation

Le client reçoit avec la facture, deux exemplaires de la convention de formation professionnelle continue, et s'engage à en retourner un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise, à docendi.

attestation

L'attestation de participation au stage est adressée à l'issue de la formation.

pénalités

Tout paiement intervenant postérieurement aux dates d'échéances figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

OPCA

En cas de paiement effectué par un OPCA, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

report de la formation

Dans le cas où le nombre de participants à un stage serait jugé pédagogiquement insuffisant, docendi se réserve le droit d'ajourner ce stage au plus tard une semaine avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés.

cas d'empêchement

En cas d'empêchement majeur, vous avez la possibilité de vous faire remplacer par un collègue. En cas d'annulation tardive (moins de 10 jours avant le début du stage), docendi se réserve le droit de facturer les frais d'annulation pouvant atteindre 100% du prix du stage. Ce débit ne constitue pas une dépense déductible de la participation de l'employeur. Tout stage commencé est dû en entier.

responsabilité

La responsabilité de docendi ne pourra être mise en cause, dans le cas où des dégradations ou des dommages seraient causés à des tiers et/ou aux propriétaires des locaux mis à disposition de docendi, par les participants aux stages, salariés des entreprises clientes, pendant la durée des sessions de formations.

contestation

Toute inscription est soumise aux présentes conditions qui prévalent sur toute autre condition, sauf dérogation formelle et expresse de notre part. Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant le Tribunal de Paris.

Retrouvez toutes nos formations et nos offres sur www.docendi.fr